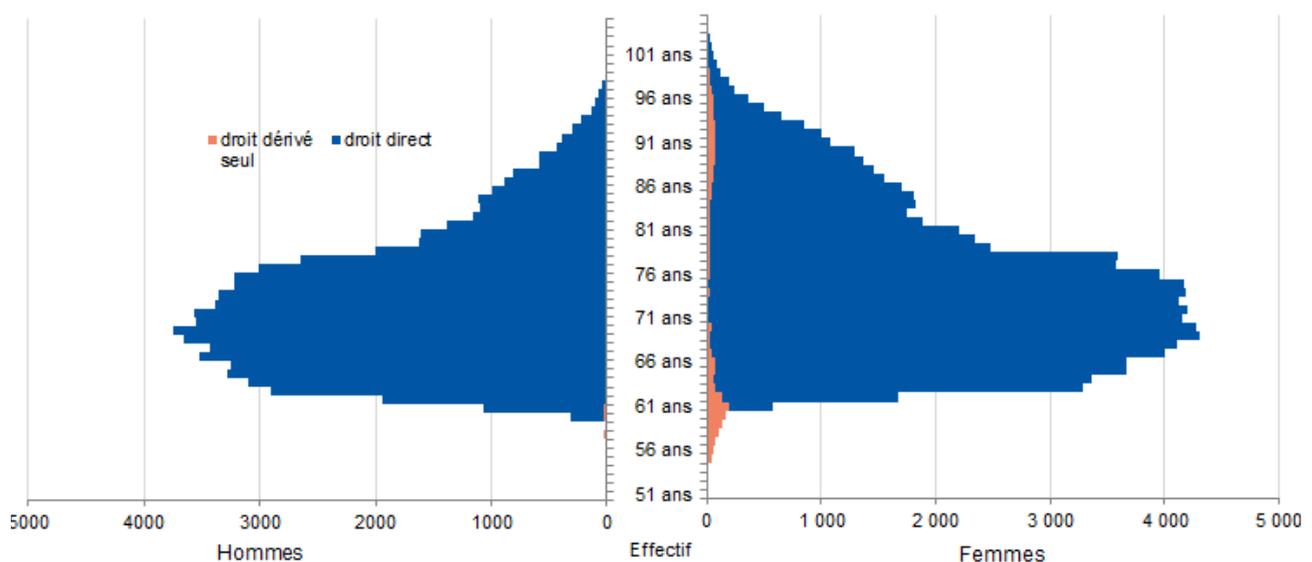


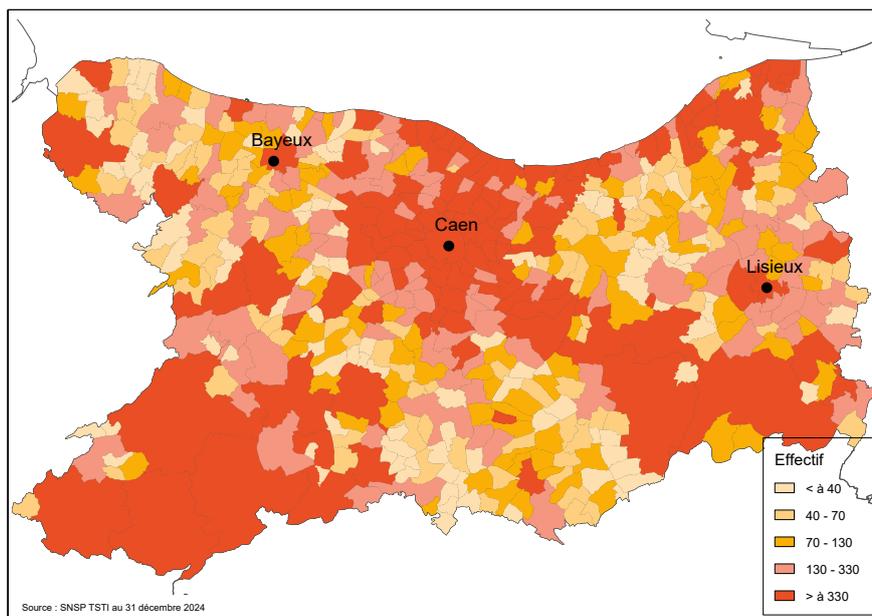
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 326	5 484	8 810
Droits directs (retraites personnelles)	2 953	3 426	6 379
Droits dérivés (retraites de réversion)	373	2 058	2 431
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	242	349	591
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 034	483	1 517
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	76,3 ans	75,1 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	72 202	94 383	166 585
Retraités percevant un droit direct seul	69 344	69 110	138 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	373	2 505	2 878
Retraités percevant les deux à la fois	2 485	22 768	25 253
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,3%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	24 172	12 257	36 429
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,3 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 053 €	838 €	931 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,6%	39,5%	28,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Caen			
Nombre total de retraités	7 658	12 301	19 959
Retraités percevant un droit direct seul	7 383	8 864	16 247
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	359	383
Retraités percevant les deux à la fois	251	3 078	3 329
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,0%	7,0%	8,2%
Lisieux			
Nombre total de retraités	1 892	3 131	5 023
Retraités percevant un droit direct seul	1 794	2 010	3 804
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	93	101
Retraités percevant les deux à la fois	90	1 028	1 118
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	6,5%	6,3%
Bayeux			
Nombre total de retraités	1 765	2 653	4 418
Retraités percevant un droit direct seul	1 689	1 856	3 545
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	71	81
Retraités percevant les deux à la fois	66	726	792
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,8%	8,6%	9,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".